

الشركة التونسية للبنك

**INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
AU 31 DECEMBRE 2015**

	DU		AU 31/12/2015	AU 31/12/2014	VAR %
	DU 01/10/2015 AU 31/12/2015	DU 01/10/2014 AU 31/12/2014			
1- Produits d'exploitation bancaires	130 621 198	135 734 408	503 306 264	499 697 471	0.72%
- Intérêts	91 391 395	108 994 447	381 906 738	394 528 525	-3.20%
- Commissions en produits	14 846 677	14 751 218	55 704 332	60 246 241	-7.54%
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	24 383 126	11 988 743	65 695 194	44 922 705	46.24%
2- Charges d'exploitation bancaires	54 933 431	59 868 012	236 081 628	237 354 465	-0.54%
- Intérêts encourus	54 131 700	58 790 687	232 126 851	232 377 053	-0.11%
- Commissions encourues	801 731	1 077 325	3 954 777	4 977 412	-20.55%
3- Produit net bancaire	75 687 767	75 866 396	267 224 636	262 343 006	1.86%
4- Autres produits d'exploitation	1 266 547	1 712 245	5 646 612	5 418 563	4.21%
5- Charges opératoires	32 925 822	37 348 146	127 831 691	135 158 265	-5.42%
- Frais de personnel	23 812 179	26 054 222	102 899 487	107 998 574	-4.72%
- Charges générales d'exploitation	9 113 643	11 293 924	24 932 204	27 159 691	-8.20%
6- Structure du portefeuille			1 128 007 276	707 733 015	59.38%
- Portefeuille-titres commercial			814 369 844	395 173 377	106.08%
- Portefeuille-titres d'investissement			313 637 432	312 559 638	0.34%
7- Encours des crédits (1)			5 361 461 039	5 610 820 471	-4.44%
8- Encours des dépôts , dont			5 285 076 794	5 331 977 929	-0.88%
- Dépôts à vue			1 946 141 158	1 989 160 890	-2.16%
- Dépôts d'épargne			2 191 281 698	2 115 957 824	3.56%
9- Emprunts et ressources spéciales			444 019 930	490 967 824	-9.56%
10- Capitaux propres (2)			662 621 428	-113 327 258	684.70%

(1) les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions à l'exception de la dotation aux provisions du 4^{ème} trimestre 2015 .

(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .

**BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/12/2015**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 Décembre 2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ».

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus. Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession. Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année. Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée. La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

FAITS SAILLANTS AU 31 DECEMBRE 2015

Au terme de l'exercice 2015, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

1) Les dépôts de la clientèle ont enregistré une régression de 46,9 MD ou 0,9% entre décembre 2014 et décembre 2015 se détaillant comme suit :

- Dépôts à vue : - 43 millions de dinars ou - 2,2% pour s'établir à 1.946,1 millions de dinars et représenter 36,8% de l'ensemble des dépôts à fin décembre 2015 contre 1.989,2 millions de dinars ou une part de 37,3 % à fin décembre 2014.
- Dépôts d'épargne : +75,3 millions de dinars ou 3,6% pour atteindre 2.191,3 millions de dinars ou une part de 41,7% contre 2.116 millions de dinars ou une part de 39,7% une année auparavant.
- Dépôts à terme : -27 millions de dinars ou - 2,6% qui se sont établis à 1.017 millions de dinars et ont représenté une part de 19,2% à fin décembre 2015 (1.044,1 MD et 19,6% en décembre 2014)

2) Les ressources d'emprunt se sont élevées à 444 millions de dinars à fin décembre 2015, en repli de 46,9 millions de dinars par rapport à leur niveau à fin décembre 2014. Cette baisse correspond principalement au règlement des échéances sur les emprunts obligataires et privés :

- emprunts obligataires et privés : -35,1 millions de dinars ou -12,3%
- ressources spéciales : -11,8 millions de dinars ou -5,8%

3) Les crédits nets à la clientèle (hormis la dotation aux provisions relative au quatrième trimestre 2015) ont baissé de -249,4 millions de dinars ou -4,4% pour s'établir à 5.361,5 millions de dinars au terme du quatrième trimestre 2015 contre 5.610,8 millions de dinars une année auparavant.

- 4) **Le portefeuille titres commercial** a atteint un encours de 814,4 millions de dinars, en progression de 419,2 millions de dinars ou 106,1% par rapport à son niveau enregistré à fin décembre 2014 (395,2 millions de dinars).
- 5) **Le portefeuille titres d'investissement** a enregistré une légère hausse de 1,1 millions de dinars ou 0,3% pour s'établir à 313,6 millions de dinars à fin décembre 2015.
- 6) **Le produit net bancaire** s'est amélioré de 4,9 millions de dinars ou +1,9% comparativement à fin décembre 2014 pour se situer à 267,2 MD. Cette situation résulte de l'effet conjugué de :
- **La hausse des Produits d'exploitation bancaire** (+3,6 millions de dinars ou 0,7%) passant de 499,7 millions de dinars à fin décembre 2014 à 503,3 millions de dinars à fin décembre 2015.
 - **La baisse des Charges d'exploitation bancaire** (-1,3 millions de dinars ou -0,5%), lesquelles se sont établies à 236,1 millions de dinars à fin décembre 2015 contre 237,4 millions de dinars au terme de l'exercice précédent.
- 7) **Les charges opératoires** se sont repliées de 7,3 millions de dinars ou -5,4% et se sont établies à 127,8 millions de dinars à fin décembre 2015.
- 8) **Le coefficient d'exploitation** s'est amélioré de 3,7 point de pourcentage pour atteindre 47,8% au terme de l'exercice 2015 (51,5% en décembre 2014)

